

Date d'édition / Référence	07.05.2010	pd		
Remplace l'édition du	24.11.2008	mku		
Date d'impression	07.05.2010	<b>Fiche no. 1007</b>	Version 2	Page 1 de 6
	Edition		<b>Supprimé</b>	

Société BUCHER AG LANGENTHAL, MOTOREX-Schmiertechnik, CH-4901 Langenthal, Suisse

## 1 Nom commercial et fournisseur

- 1.1 Nom commercial / Marquage des marchandises **CROSS POWER 2T**
- 1.2 Application / Emploi Huile moteur
- 1.3 Fabricant BUCHER AG LANGENTHAL, MOTOREX-Schmiertechnik, CH-4901 Langenthal, Schweiz, T. +41 (0)62 919 7575  
Auskunft zum Sicherheitsdatenblatt: msds@motorex.com  
Importeur EU: MOTOREX Deutschland AG, Bismarckstrasse 28, D-69198 Schriesheim
- Fournisseur BUCHER AG LANGENTHAL, MOTOREX-Schmiertechnik, CH-4901 Langenthal, Schweiz  
Phone +41 62 919 75 75
- 1.4 No. secours toxique Appels d'urgence pendant les heures d'office: Téléphone +41 (0) 62 919 75 75
- Public Centre d'informations toxicologiques, CH-8028 Zurich, E-mail: info@toxi.ch, T. +41 (0)44 251 51 51, CH-numéro d'urgence: 145
- 1.5 Produit no.

## 2 Identification des dangers

Aucun danger connu.

## 3 Composition

- 3.1 Caractérisation chimique  
White Spirit  
Esters synthétiques  
Polyalphaoléfines  
Additifs
- 3.2 Composants dangereux Contient
- |                    |  |
|--------------------|--|
| No. CAS 64742-47-8 | 10 - 15 % Hydrocarbures aliphatiques, benzène <0.1 %<br>No. EINECS/ELINCS: 265-149-8<br>Xn: Nocif. R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.<br>Valeurs VME : 1000 mg/m3 |
|                    | <5.0 % Polyoléfine polyamine succinimide<br>R53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.   |
- 3.3 Autres informations Aucun.

## 4 Premiers secours

Date d'édition / Référence	07.05.2010	pd		
Remplace l'édition du	24.11.2008	mku		
Date d'impression	07.05.2010	<b>Fiche no. 1007</b>	Version 2	Page 2 de 6
	Edition		Supprimé	

- 
- |     |                       |  |
|-----|-----------------------|--|
| 4.1 | Contact avec les yeux | En cas d'irritation, consulter un médecin.<br>Rincer abondamment à l'eau.  |
| 4.2 | Contact avec la peau  | Enlever les résidus au savon et à l'eau.<br>Enlever immédiatement les vêtements contaminés.  |
| 4.3 | Ingestion             | Ne pas faire vomir. Ne pas donner des agents stimulant la résorption.<br>Consulter un médecin qui décidera de la méthode ou de la nécessité d'un lavage gastrique. |
| 4.4 | Inhalation            | Transporter à l'air frais.<br>En cas d'irritation respiratoire, appeler un médecin.  |
| 4.5 | Autres informations   | Aucun.   |
- 

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- |     |                                  |   |
|-----|----------------------------------|---|
| 5.1 | Moyens d'extinction appropriés   | Dioxyde de carbone, poudre et mousse protéinique.                             |
| 5.2 | Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas utiliser de jet d'eau direct.  |
| 5.3 | Autres informations              | En cas de feu des oxydes de carbone, de soufre et d'azote peuvent se former . |
- 

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Contenir et recouvrir les déversements à l'aide d'un produit absorbant approprié puis éliminer.

---

## 7 Manipulation et stockage

- |     |  |   |
|-----|--|---|
| 7.1 | Manipulation                                   | Les vapeurs de ce produit sont plus denses que l'air et se concentreront dans les endroits surbaissés comme les puits, les réservoirs de stockage et autres zones confinées.<br>Ventiler la zone. |
| 7.2 | Hygiène du travail                             | Eviter de respirer les brouillards.<br>Respecter les précautions en cas manipulation de solvants.   |
| 7.3 | Stockage                                       | Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé loin de toute source d'ignition ou de chaleur.   |
| 7.4 | Lieu de stockage                               | Stocker fermé les récipients et protéger contre pluie, poussière, chaleur et d'autres influences atmosphérique.   |
| 7.5 | Protection contre l'incendie et les explosions | Eloigner des sources de chaleur.  |
- 

## 8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- |     |                          |  |
|-----|--------------------------|--|
| 8.1 | Contrôle de l'exposition | Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour la |
|-----|--------------------------|--|

Date d'édition / Référence	07.05.2010	pd		
Remplace l'édition du	24.11.2008	mku		
Date d'impression	07.05.2010	<b>Fiche no. 1007</b>	Version 2	Page 3 de 6
	Edition		Supprimé	

plupart des opérations.

8.2	Valeurs limites d'exposition	Aucune n'est établie pour le mélange.
8.3	Contrôle de l'exposition professionnelle	
8.3.1	Protection respiratoire	Une bonne ventilation générale devrait être suffisante dans la plupart des conditions.
8.3.2	Protection des mains	Utiliser des gants imperméables au produit en cas de contact prolongé ou fréquemment répété.
8.3.3	Protection des yeux	Si le contact avec le produit est possible, des lunettes de protection sont recommandées.
8.3.4	Autres	Aucun.
8.4	Contrôle de l'exposition de l'environnement	

## 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1	Aspect	liquide	
9.2	Couleur	rouge	
9.3	Odeur	caractéristique	
9.4	Changement d'état		Contrôlé selon:
	Point d'ébullition	200 °C	
	Point/plage d'écoulement:	-45 °C	
9.5	Densité	0.872 g/cm <sup>3</sup> (20°C)	ASTM D 4052
9.6	Pression de vapeur		
9.7	Viscosité	60 mm <sup>2</sup> /s (40°C)	DIN 51562-1
9.8	Solubilité dans l'eau	immiscible	
9.9	pH	non applicable	
9.10	Point d'éclair	110 °C (1013 mbar)	DIN EN ISO 2592
9.11	Température d'auto-inflammation	> 200 °C	
9.12	Limites d'explosivité	inf.: 0.6 Vol% sup.: 6.5 Vol%	((1013 mbar))

Date d'édition / Référence	07.05.2010	pd		
Remplace l'édition du	24.11.2008	mku		
Date d'impression	07.05.2010	<b>Fiche no. 1007</b>	Version 2	Page 4 de 6
	Edition		Supprimé	

### 9.13 Autres informations

Coeff. de part. n-octanol/eau  
Taux d'évaporation

Aucun.

## 10 Stabilité et réactivité

- 10.1 Décomposition thermique Stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation.
- 10.2 Produits de décomposition dangereux Aucune sous réserve d'une application professionnelle et correcte.
- 10.3 Conditions / matières à éviter Aucun danger connu.
- 10.4 Autres informations Aucun.

## 11 Informations toxicologiques

- 11.1 Toxicité aiguë DL50 par voie orale, pour le rat : supérieure à 2000 mg/kg.
- 11.2 Toxicité chronique
- 11.3 Autres informations Aucun.

## 12 Informations écologiques

- 12.1 Écotoxicité Classification du danger pour l'eau (Allemagne): Classe 2 (classification propre): nuisible à l'eau.
- 12.2 Mobilité
- 12.3 Persistance et dégradabilité
- 12.4 Potentiel de bioaccumulation
- 12.5 Autres informations

## 13 Elimination

Éliminer conformément aux réglementations nationales et locales.

- 13.1 Code de déchet UE/CH 13 02 06 Huiles synthétiques pour machines, engrenages et lubrification

## 14 Transport

- 14.1 Transport par terre
- ADR Code class. RID
- Numéro UN Code Kemler
- Groupe d'emball.
- Désignation officielle

# Fiche de données de sécurité UE

CROSS POWER 2T



Date d'édition / Référence	07.05.2010	pd		
Remplace l'édition du	24.11.2008	mku		
Date d'impression	07.05.2010	<b>Fiche no. 1007</b>	Version 2	Page 5 de 6
	Edition			Supprimé

---

14.2	Transport maritime	ADNR	IMDG
		Numéro UN	
		EMS	MFAG
		Groupe d'emball.	
		Désignation officielle	
		Polluant marin	
14.3	Transport aérien	OACI / IATA-DGR	
		Numéro UN	
		Désignation officielle	
		Subsidiary Risk	
		Labels	
		Groupe d'emball.	
	Avion de passagers	Instructions d'emballage max.	
	Avion-Cargo	Instructions d'emballage max.	
14.4	Autres informations	Ce produit ne nécessite aucune classification pour le transport.	

---

<b>15</b>	<b>Informations réglementaires</b>	Ce produit ne nécessite aucune classification selon les critères de la CEE.	
15.1	No. UN		
15.2	Prescriptions nationales		
15.3	No. EINECS/ELINCS		
15.4	Symboles de danger		
15.5	Indications de danger		
15.6	Phrases R		
15.7	Phrases S		
15.8	Valeur VME		
15.9	Classification BVD (CH)	F4 1 Y2	
15.10	VbF (D)		
15.11	Autres informations	Aucun.	

---

# Fiche de données de sécurité UE

CROSS POWER 2T



Date d'édition / Référence	07.05.2010	pd		
Remplace l'édition du	24.11.2008	mku		
Date d'impression	07.05.2010	<b>Fiche no. 1007</b>	Version 2	Page 6 de 6
	Edition		Supprimé	

## 16 Autres informations

Pas d'autres informations.

*Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Les fiches de données sécurité servent à la description des produits compte tenu des exigences de sécurité. Les données ne sont pas des garanties des caractéristiques des produits.*

Cette fiche de données de sécurité a été établie avec l'aide de 'ChemManager'.  
© ASSiST Applied Software Solutions in Science and Technology AG,  
Weiherweg 3, CH-4104 Oberwil, Suisse

Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)